



AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RÉSEAUX : AIPR OPERATEUR



Cette formation permet de sensibiliser le personnel qui réalise des interventions à proximité des réseaux

DURÉE

1 jour - 7 heures.

En présentiel

PUBLIC

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engins, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRE-REQUIS

Aucun

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

5 ans.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de compétence. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, tablettes, livret de formation, connexion internet RÉFÉRENCES

Arrêté du 22 Décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

REFFERENT PEDAGOGIQUE

Mehdi BENTOUMI

TARIF

Inter: Nous Contacter Intra: Nous Contacter

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

à l'issue de la formation le stagiaire sera capable de

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- ✓ Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
 ✓ Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- ✓ Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- ✓ Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

CONTENU

1) Contexte et réglementation

- ⇒ Pourquoi l'AIPR, le contexte réglementaire ;
- ⇒ Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives ;
- ⇒ La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables ;
- ⇒ Les principaux documents ;
- ⇒ Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement.

2) La mise en œuvre du chantier

- ⇒ Les document nécessaires sur un chantier ;
- \Rightarrow Les piquetages et marquages au sol ;
- ⇒ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux :
- \Rightarrow Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier ;
- ⇒ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

3) Savoir préparer son intervention

- ⇒ Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques ;
- ⇒ Savoir les localiser selon leurs classes ;
- ⇒ Repérer les réseaux sur plan.

4) Travailler à proximité des réseaux

- ⇒ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité ;
- ⇒ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux ;
- ⇒ Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux ;
- ⇒ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

5) Validation des acquis

⇒ Réalisation du test final sur la plateforme QCM du MEEM.

OFSP | 53, Rue Baucent BOURG-EN-BRESSE 01000 | 06.02.72.73.14| contact@ofsp.fr | Numéro SIRET : 83225904800011 | N° habilitation INRS : 1493038/2021/SST-01/O/06 | centre d'examen AIPR n° 964 | www.ofsp.fr | Numéro de déclaration d'activité : 84010192401 auprès du préfet de région d'Auvergne Rhône Alpes, ne vaut pas agréement de l'état.

1